

**Objet :** opération eJumelage – organisation d'un concours à destination des écoles  
**Réseaux :** *Tous*  
**Niveaux et services :** *FOND ( Prim / Ord / Spéc), SEC (PE / HR / Ord. / Spéc.)*  
**Période :** *année scolaire 2004-2005*

- Les Chefs des établissements d'enseignement fondamental organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
- Les Chefs des établissements d'enseignement secondaire organisés ou subventionnés par la Communauté française.

**Pour information :**

- Les pouvoirs organisateurs ;
- Les inspecteurs de l'enseignement ;
- Les associations de parents.

**Autorités :** *Adm. gén.*      **Signataire(s) :** *Jean-Pierre HUBIN*  
**Gestionnaires :** *Direction des Affaires générales et de l'Information (AGERS)*  
**Personne(s)-ressource(s) :** *Étienne Gilliard (tél. : 02/508.17.44, courriel : etienne.gilliard@cfwb.be)*  
**Référence facultative :**

**Renvoi(s) :**

**Nombre de pages :** - texte : 1 p.      - annexes : un dépliant  
**Téléphone pour duplicata :** 02/508.17.44  
**Mots-clés :**

**Note aux :**

**Chefs d'établissements de l'enseignement secondaire ordinaire ou spécialisé organisé ou subventionné par la Communauté française**

**Chefs d'établissements de l'enseignement fondamental ordinaire ou spécialisé organisé ou subventionné par la Communauté française**

Votre correspondant :  
Étienne Gilliard  
Téléphone n° 02/508.17.44  
E-mail : etienne.gilliard@cfwb.be

**VOTRE LETTRE DU**

**VOS REFERENCES**

**NOS REFERENCES**

**ANNEXES**

JPH/EG/2005-87

**OBJET :**

**Programme eLearning de l'Union européenne.  
Opération eJumelage – organisation d'un concours à destination des écoles.**

L'opération eJumelage a été lancée officiellement en Communauté française le 8 décembre 2004. Pour rappel, cette initiative de l'Union européenne vise à encourager les jumelages entre écoles au moyen des technologies de l'information et de la communication. Ce projet se situe à la croisée de deux types d'apprentissage : ceux liés à l'utilisation critique, intelligente et responsable des technologies, d'une part, et ceux qui concernent la dimension européenne de l'éducation interculturelle, d'autre part. Par cela, il contribue à relever deux défis importants de l'éducation.

Parmi les activités qu'elle mène afin de stimuler la mise en œuvre de projets dans les écoles, la Communauté française a décidé d'organiser un concours visant à récompenser les réalisations se déroulant entre le 1<sup>er</sup> septembre 2004 et le 2 mai 2005. Les modalités d'inscriptions et des informations complémentaires sont mentionnées dans le dépliant ci-joint ainsi que sur le site créé pour l'occasion et hébergé sur le serveur pédagogique de l'AGERS (<http://www.enseignement.be/etwinning>). Ce site évolutif comprend également toute une série d'informations concrètes visant à faciliter la participation à un projet d'eJumelage.

Par ailleurs, l'inscription de votre établissement sur le site européen consacré à l'opération (<http://www.etwinning.net>) vous permet de faire partie du réseau des écoles participantes et facilite la recherche d'un partenariat. Ce site comporte également des informations intéressantes concernant les événements organisés par les écoles partout en Europe.

Pour toute information complémentaire, je vous invite à prendre contact avec Madame Cécile Gouzee, responsable du projet en Communauté française (courriel : [cecile.gouzee@cfwb.be](mailto:cecile.gouzee@cfwb.be) – tél. : 02/213.59.08, les mardis et jeudis toute la journée et mercredis après-midi).

**L'Administrateur général,**

**Jean-Pierre HUBIN.**



## Pourquoi ?

- > Pour contribuer à la création d'une dimension européenne dans l'éducation, grâce à l'utilisation pédagogique et collective des TIC – technologies de l'information et de la communication.
- > Pour réaliser collectivement un projet européen interculturel, c'est-à-dire qui implique de réels échanges et interactions entre groupes et individus, dans le respect des identités culturelles de chacun.
- > Pour se préparer à d'autres expériences internationales et séjours à l'étranger.
- > Pour renforcer les compétences professionnelles des élèves et des acteurs de l'enseignement dans la société de l'apprentissage tout au long de la vie.

## En Europe

Lancée par la Commission européenne dans le cadre du programme eLearning, l'action "eJumelages – eTwinning" se déroulera de 2004 à 2007. Elle a pour but de renforcer et développer les connexions entre les écoles pour qu'au cours de leurs études, tous les jeunes Européens et leurs professeurs puissent avoir la possibilité de participer à un projet éducatif avec des classes d'autres pays européens.

Les actions menées dans ce domaine porteront aussi sur l'actualisation des compétences professionnelles des enseignants et personnes ressources dans l'utilisation pédagogique et collective des TIC.

Elles sont coordonnées, au plan européen, par "Schoolnet": [www.etwinning.net](http://www.etwinning.net)

## En Communauté française

L'action eJumelages – eTwinning est coordonnée, en Communauté française, par la cellule d'appui créée au sein du service cyberécole:

[www.enseignement.be/etwinning/](http://www.enseignement.be/etwinning/)

En 2004-2005 sont prévus: un portail informatique, 5 réunions décentralisées d'information et d'échanges et un concours de projets.



## Un concours pour qui ?

Pour tout établissement de l'enseignement obligatoire, primaire et secondaire, organisé ou subventionné par la Communauté française (tous réseaux, niveaux, types et formes d'enseignement).

### Ne sont pas prises en compte:

- > les réalisations individuelles d'élèves,
- > les réalisations commerciales,
- > les réalisations qui ne respectent pas les dispositifs légaux et éthiques concernant l'utilisation des nouvelles technologies et les droits d'auteur,
- > les formations déjà assurées par les réseaux d'enseignement, l'Institut de la Formation en Cours de Carrière ou les dispositifs de la Promotion sociale.

## Quels prix ?

Les prix consistent en matériel informatique ou équipement multimédias. Ils seront remis lors d'une cérémonie officielle début juin 2005.

Les écoles lauréates bénéficient en outre de la promotion de leurs actions en Communauté française et dans toute l'Union européenne.

## Quelles réalisations ?

Deux catégories de prix récompenseront les réalisations se déroulant entre le 1<sup>er</sup> septembre 2004 et le 2 mai 2005:

- > **Prix eJumel@ge "Echange européen" pour un échange réalisé:**
  - entre une/des classe(s) d'un établissement d'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française et, au minimum, une autre classe dans un autre pays de l'Union européenne ou candidat à l'adhésion;
  - à travers l'utilisation des TIC.
- > **Prix eJumel@ge "Ressources" pour une réalisation** susceptible d'aider d'autres professeurs/écoles, en Communauté française, à se lancer dans un eJumelage. Par exemple:
  - création d'un dispositif original de coup de pouce à la formation d'un/de plusieurs enseignants, au sein d'une école ou d'un regroupement d'écoles, à l'utilisation des TIC, en vue de la réalisation d'un eJumelage l'année scolaire suivante (formations par les pairs ou compagnonnage, aide par les parents, les associations de quartier, etc.);
  - réalisation d'outils pédagogiques pouvant être utiles à la réalisation d'autres eJumelages européens par d'autres écoles.

**Les jumelages  
électroniques d'écoles:  
une nouvelle  
action lancée  
en Europe et  
en Communauté  
française**

## Critères

Il sera tenu compte des facteurs, tels l'âge des élèves ou le type d'enseignement, qui influencent la qualité des réalisations.

### Critères communs

#### aux 2 catégories de prix:

- > qualités pédagogiques de la réalisation, sa préparation et son évaluation,
- > sensibilisation réelle à la construction d'une Europe multiculturelle,
- > implication des acteurs concernés,
- > interdisciplinarité,
- > originalité.

### Critères spécifiques

#### aux prix "Ressources":

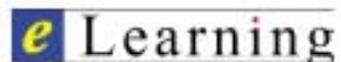
- > effets multiplicateurs,
- > transférabilité du projet,
- > ingéniosité.

## Sélection

Les prix sont attribués sur recommandation de deux jurys: un pour le primaire, un pour le secondaire.

## Agenda

- > **8 décembre 2004:** lancement officiel de l'opération eJumelages-eTwinning
- > **2 mai 2005:** date limite de rentrée du formulaire d'inscription
- > **début juin 2005:** remise des prix

 e Learning



Ce projet a été financé  
avec le soutien du programme  
eLearning de l'Union européenne

## Modalités pratiques

L'inscription doit impérativement être rentrée par le chef d'établissement, à l'aide d'un formulaire-type à télécharger sur [www.enseignement.be/etwinning](http://www.enseignement.be/etwinning)



Le formulaire-type, dûment complété, est à envoyer, par mail uniquement, à [cecile.gouzee@cfwb.be](mailto:cecile.gouzee@cfwb.be)  
**au plus tard le 2 mai 2005  
avant 12h.**

## Renseignements?

Règlement du concours,  
formulaire-type, questions:  
[www.enseignement.be/etwinning](http://www.enseignement.be/etwinning)

Cécile Gouzee,  
Cellule eJumelages – eTwinning  
[cecile.gouzee@cfwb.be](mailto:cecile.gouzee@cfwb.be)  
Service cyberécole  
Administration générale  
de l'Enseignement et de  
la Recherche scientifique  
Ministère de la Communauté française  
rue Belliard 9-13 à 1040 Bruxelles  
tél.: +32-(0)2-213 59 08  
fax: +32-(0)2-213 59 90  
(mardi, jeudi toute la journée  
et mercredi après-midi)



plezo.be

**Prix  
eJumel@ges  
eTwinning  
2004-2005**

**pour l'enseignement  
primaire et secondaire**